Image not found or type unknown

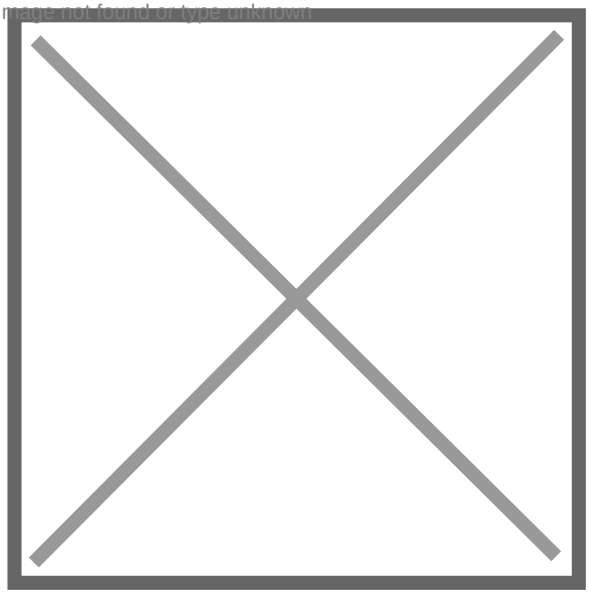

Saisie sur salaire et 13eme mois

Par **shaima**, le **24/11/2013** à **15:55**

bonjour

une saisie attribution est prélevée directement sur mon salaire tous les mois.sur un salaire de 1700 euros on me retire 400 euros.au mois de décembre je devrais percevoir un 13eme mois et ne sais pas du tout si ce 13eme mois sera prélevé dans l'intégralité ou est-ce qu'on me prélèvera comme d'habitude 400 euros?merci par avance de votre réponse.

Par **aguesseau**, le **24/11/2013** à **18:01**

bjr,
les 400 € prélevés sur votre salaire sont approximativement le maximum de prélèvement possible eu égard à votre salaire, si votre revenu de décembre soit doublé il est possible que la saisie soit augmentée.
au-delà d'un montant de 1777,50 € 100% des sommes peuvent être saisies.
cdt
cdt

Par **shaima**, le **24/11/2013** à **23:06**

merci pour votre réactivité et de la réponse bien sur. cela étant vous me dites 100 pour cent ça veut dire que je n'aurais pas de 13eme mois en décembre??? en fait je percevrai qu'un salaire?je pensais que le barème était calculé par rapport au salaire annuel et divisé par 13!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés